



CHAPITRE XX.

Napoléon Empereur.

La conspiration de Georges et de Pichegru devait avoir un résultat que n'attendaient pas les conspirateurs. Ainsi qu'il arrive toujours, le complot avorté donna une nouvelle puissance à celui qu'il avait menacé.

Chez les honnêtes gens l'indignation, chez les courtisans la flatterie, demandaient des garanties plus fortes en faveur de l'homme sur qui reposaient les destinées de la France.

Pour lui, ce fut l'occasion de satisfaire de secrètes pensées qu'il avait jusque-là soigneusement évité de faire connaître.

Lorsque le public eut connaissance de l'attentat, de tous les coins de la France arrivèrent des adresses.

Vaines formules dont on a depuis tant abusé, mais qui, du moins alors, avaient quelque sincérité.

Cependant, au milieu des expressions de l'indignation publique, se glissaient d'adroites insinuations, de perfides encouragements à l'ambition.

« Calmez nos sollicitudes, disait-on au premier consul, mettez un terme aux alarmes de la nation, assurez la stabilité du pouvoir. »

Bonaparte comprenait un langage qu'il avait peut-être inspiré ; mais il attendait pour se prononcer que les mêmes vœux fussent ré-pétés par les premiers corps de l'état.

On avait communiqué au Sénat les pièces relatives à la conspiration. La commission chargée de les examiner proposait un projet d'adresse au premier consul, pour le féliciter d'avoir échappé au danger.

Mais d'autres que les membres de la commission avaient le mot d'ordre. Fouché, qui s'évertuait à regagner les bonnes grâces perdues, Fouché, l'ex-conventionnel, s'écria qu'il fallait des institutions propres à ôter tout espoir aux conspirateurs, en assurant l'existence du gouvernement au-delà de la vie de son chef.

Les sénateurs comprirent à demi-mot, et leur adresse, votée le 6 germinal, alla même au-delà de ce qu'on attendait de leur complaisance.

— Vous fondez, disaient-ils, une ère nouvelle, mais vous devez l'éterniser ; l'éclat n'est rien sans la durée.... Nous ne saurions douter que cette grande idée ne vous ait occupé, car votre génie créateur embrasse tout et n'oublie rien. Mais ne différez point..... grand homme, achevez votre ouvrage en le rendant immortel comme votre gloire. Vous nous avez tiré du chaos du passé, vous nous faites bénir les bienfaits du présent, garantissez-nous l'avenir.

La réponse du premier consul fut vague ; et, suivant l'habitude dans ces sortes de comédies officielles, où l'un offre ce que l'autre est résolu de prendre, il dissimula sa satisfaction sous une feinte modestie, et assura en terminant, qu'il n'accepterait aucun titre nouveau sans le soumettre, comme le consulat à vie, à la sanction du peuple.

Partout, au reste, il trouva le même empressement à servir ses

volontés. Le conseil-d'état consulté, se prononça pour l'hérédité du pouvoir. Sur vingt-sept conseillers, sept seulement furent pour la négative.

Le tour du Tribunat était venu. Le 3 floréal, Curée, ex-conventionnel obscur, auquel Cambacérès avait fait la leçon, déposa sur le bureau une motion d'ordre, par laquelle il demandait : 1^o que le gouvernement de la République fût confié à un empereur ; 2^o que l'empire fût héréditaire dans la famille de Napoléon Bonaparte. Une seule voix s'éleva pour protester ; ce fut celle de Carnot. Les hommes indépendants lui surent bon gré de son courage ; les courtisans lui rendirent hommage en l'attaquant avec violence.

Par une inconcevable maladresse, ceux qui relevaient le trône, crurent devoir mêler à la discussion des insultes contre la famille de Bourbons, comme si l'on avait senti le besoin de se mettre en garde contre des souvenirs, ou contre les chances inattendues d'un retour devenu désormais plus facile.

Le tribun Jard-Panvilliers fit entendre contre la race des Bourbons de violentes paroles, l'appelant « dynastie dégénérée, transfuge et traître à la patrie » ; et dans sa réponse aux orateurs du Tribunat, le président du sénat répéta les mêmes malédictions contre la famille exilée. Ses paroles méritent d'être rapportées :

« Comme vous, citoyens tribuns, dit-il, nous ne voulons pas des Bourbons, parce que nous ne voulons pas la contre-révolution, seul présent que puissent nous faire ces malheureux transfuges, qui ont emporté avec eux le despotisme, la noblesse, la féodalité, la servitude et l'ignorance, et dont le dernier crime est d'avoir supposé qu'un chemin pour rentrer en France pouvait passer par l'Angleterre. »

Il ne tallait pas dix ans pour que le même sénat rendit à Napoléon les mêmes injures, et offrit aux Bourbons, rentrant en France par le chemin de l'Angleterre, le trône qu'il avait rétabli en faveur de Napoléon.

Le grand homme devait porter la peine de tant de servilité : quand on amollit les consciences, on ne doit compter que sur sa propre force, on ne doit plus invoquer la reconnaissance ou la fidélité.

Déjà le Sénat voulait faire payer sa docile complaisance. Au moment où il offrait au premier consul un trône héréditaire, il lui adressait un mémoire dans lequel il demandait que la dignité des

sénateurs fût héréditaire et qu'ils ne pussent être jugés que par le Sénat.

Ce qu'il réclamait pour lui, était sans doute la conséquence naturelle de ce qu'il donnait au chef de l'état ; néanmoins, Bonaparte fut mécontent de voir exiger si promptement le salaire d'un vote, et il s'en expliqua en termes assez sévères.

En même temps, des tribuns l'assiégeaient de sollicitations, pour que la durée de leurs fonctions fût portée de cinq ans à dix ans et leur traitement de 15,000 francs à 25,000 francs.

Aux membres du Corps-Législatif il fallait aussi une augmentation de durée et de traitement. C'était à qui ferait marché de son vote, comme pour avertir Bonaparte des périls de la voie où il s'engageait.

Lorsque le vote de l'empire fut soumis à la sanction populaire, il ne se trouva que deux mille cinq cent soixante-neuf suffrages négatifs sur trois millions cinq cent soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix-huit votants.

Le sénatus-consulte organique qui décrétait le changement de constitution était en date du 18 mai 1804. Il déférait le titre d'empereur au premier consul, en établissant dans sa famille l'hérédité au trône impérial.

A défaut d'héritier naturel et légitime ou adoptif, la dignité impériale était dévolue à Joseph Bonaparte et à ses descendants, et à défaut de Joseph et de ses descendants, à Louis Bonaparte et à ses descendants.

Ni Lucien, ni Jérôme n'étaient appelés au bénéfice de l'hérédité; tous deux s'étaient attiré la défaveur du chef de leur maison, par des mariages où ils avaient consulté leurs affections plutôt que la politique.

Avec la quatrième dynastie furent instituées les grandes dignités de l'empire. Il y eut six dignitaires, le grand électeur, l'archi-chancelier de l'empire, l'archi-chancelier d'état, l'archi-trésorier, le connétable, le grand-amiral.

Les grands-officiers de l'empire se composaient 1^o des maréchaux au nombre de dix-huit ; 2^o de huit inspecteurs et colonels-généraux de l'artillerie et du génie, des troupes à cheval et de la marine ; 3^o

des grands-officiers civils de la couronne, tels qu'ils seraient institués par les statuts de l'empire.

Joseph fut nommé grand-électeur, Louis connétable ; Cambacérès archi-chancelier de l'empire ; Lebrun archi-trésorier : ces deux derniers ne perdaient rien à échanger ces dignités contre leurs vains titres de consuls.

Ses plus illustres lieutenants furent choisis pour être élevés au grade de maréchal, Augereau, Bernadotte, Berthier, Bessières, Brune, Davoust, Jourdan, Kellermann, Lannes, Lefebvre, Masséna, Moncey, Mortier, Murat, Ney, Perignon, Serrurier et Soult. Il croyait s'en faire autant d'appuis autour de son trône : il lui était réservé de cruelles déceptions.

Les grands-officiers civils furent : le grand-aumônier, cardinal l'esch ; le grand-chambellan, Talleyrand ; le grand-maréchal du palais, Duroc le grand écuyer, Caulaincourt ; le grand-veneur, Berthier ; et le grand-maître des cérémonies, Ségur.

Talleyrand avait ambitionné la dignité d'archi-chancelier d'état ; elle fut réservée à Eugène Beauharnais. Talleyrand se montra très-mécontent ; c'est déjà pour l'empereur un ennemi caché.

Les adresses, les félicitations officielles des fonctionnaires et des corps constitués remplirent encore une fois les colonnes du *Moniteur*.

La France, en changeant son régime intérieur, s'occupait fort peu de ce qu'en penseraient les puissances du dehors.

Mais Napoléon déguisait mal l'importance qu'il attachait à voir son nouveau titre reconnu par les rois.

Durant le cours des arrangements, on avait sondé les ambassadeurs des principales puissances, comme pour obtenir d'avance leur adhésion.

Dès les premiers pas, Napoléon se trouvait gêné par des entraves extérieures qui ôtaient quelque chose à sa dignité personnelle. Aux ouvertures faites, l'ambassadeur autrichien Cobentzel avait répondu que Napoléon était certainement un *collègue* dont on ne pouvait qu'être honoré.

Mais quand il fallut se prononcer officiellement, l'Autriche montra des dispositions peu favorables.

Le roi de Prusse, plus prudent ou plus éclairé, s'empressa de signer les lettres de créance de son ambassadeur Lucchésini. Celui-

ci vint, ainsi que les envoyés de toutes les puissances secondaires, les présenter, le 29 mai, en audience publique.

Déjà le roi d'Espagne s'était prononcé en félicitant hautement Napoléon sur son avènement à l'empire. L'Autriche fit une déclaration équivoque : elle applaudissait à la transformation de la République en monarchie héréditaire ; elle n'élevait de difficultés que sur le titre d'empereur, et voulait à cet égard s'entendre avec les autres cours. On lui répondit avec fierté :

« La France n'a besoin ni de la reconnaissance, ni de l'approbation des gouvernements étrangers. Une reconnaissance prompte donnera des droits à la bienveillance, une reconnaissance tardive sera une preuve de faiblesse et de mauvaise volonté. »

Le rétablissement de la monarchie en France avait nécessairement réveillé le souvenir des Bourbons ; ceux-ci saisirent avec empressement l'occasion de faire un appel à l'Europe. Le compte de Lille publia de Varsovie la protestation suivante :

« En prenant le titre d'empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Le nouvel acte d'une révolution où tout, dès l'origine, a été nul, ne peut sans doute infirmer mes droits. Mais, comptable de ma conduite à tous les souverains, dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le Sénat de Paris a osé mettre en avant ; comptable à la France, à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion. Je déclare donc (après avoir au besoin renouvelé mes protestations contre tous les actes illégaux qui, depuis l'ouverture des états-généraux de France, ont amené la crise effrayante dans laquelle se trouvent et la France et l'Europe, je déclare, en présence de tous les souverains, que loin de reconnaître le titre impérial que Bonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'a pas même d'existence légitime, je proteste et contre ce titre et contre tous les actes subséquents auxquels il pourrait donner lieu. »

C'était une grande maladresse que de protester en même temps et contre l'empire et contre la révolution, et contre la souveraineté de Napoléon et contre la souveraineté du peuple.

Déclarer nuls tous les actes accomplis, c'était se rendre soi-même

impossible, et se séparer plus que jamais de la France. Napoléon comprit bien la faute du prétendant.

Aussi fit-il insérer la protestation dans le *Moniteur*, avec ce commentaire laconique :

« Voici les propres expressions de l'étrange protestation du comte de Lille, contre tout ce qui s'est fait en France depuis la réunion des états-généraux. »

Une aussi arrogante prétention détruisit tout l'effet qu'attendaient les royalistes de l'œuvre du comte de Lille ; rédigée dans un autre style, elle aurait pu causer à Napoléon quelques soucis.

L'avènement à l'empire fut signalé par des actes de clémence.

Georges Cadoudal et dix-neuf de ses co-accusés avaient été condamnés à mort, le 10 juin, par le tribunal criminel de la Seine ; d'autres à des peines correctionnelles, Moreau à deux années de détention.

L'empereur fit grâce de la vie à Bouvet de Lozier, Russillon, Rochelle, d'Hozier, Lajolais, Gaillard, de Rivière, Armand de Polignac.

Joséphine avait intercédé pour quelques-uns, madame Murat pour d'autres, Rapp pour Russillon.

Napoléon se montra facile à fléchir ; il n'y avait en lui rien de cruel. Georges, avec onze de ses complices, fut exécuté. La détention prononcée contre Moreau fut commuée en un exil aux Etats-Unis.

Telle fut l'issue de cette conspiration compliquée de tant d'incidents dramatiques. Comme tous les complots avortés, elle n'eut d'autre effet que d'ajouter au pouvoir de celui qu'on voulait renverser. Georges lui-même avait dit :

— Nous avons fait plus que nous ne voulions ; nous venions donner un roi à la France, nous lui donnons un empereur.

Dans cette affaire de Georges et surtout au commencement, la police avait manqué de vigilance et d'habileté.

Fouché, au contraire, s'était montré auprès du premier consul empressé, actif, donneur de nouvelles et grand faiseur de découvertes. Napoléon se laissa encore surprendre par la bruyante importance de ce personnage, et prenant son faux zèle pour de l'habileté, il lui confia de nouveau le ministère de la police.



Sans avoir une meilleure opinion de sa moralité, il croyait à son talent; c'en fut assez pour vaincre ses répugnances; il eût mieux fait de les écouter.

La première occasion que saisit Napoléon pour déployer les magnificences des pompes impériales, fut l'inauguration de l'institution de la Légion-d'Honneur.

Cette solennité fut fixée au 14 juillet, jour que le peuple s'était accoutumé à fêter, et que la loi du 3 nivôse an VIII avait consacré comme souvenir des conquêtes de la liberté sur le despotisme.

Cependant, comme les cérémonies religieuses devaient se mêler à cet appareil militaire, dont l'église des Invalides allait être le théâtre, la célébration de la fête fut remise au 15 qui était un dimanche.

Dès le matin de ce jour, tout Paris fut en rumeur; chacun accourait au spectacle de la monarchie ressuscitée, les uns par enthousiasme pour le héros couronné, les autres par curiosité et par amour du bruit et de l'éclat.

Les troupes réunies aux Tuileries offraient un admirable coup-d'œil; elles célébraient, pour ainsi dire, leur propre fête; les compagnons du nouveau César semblaient fiers d'être associés à sa haute fortune. Après avoir défilé devant l'empereur, elles formèrent la haie depuis le palais jusqu'aux Invalides.

Joséphine, jusque-là, n'avait guère été associée aux brillantes re-



présentations du pouvoir : la femme du premier consul, simple et modeste, s'était contentée de présider aux réceptions intérieures du palais ; l'impératrice fut appelée à partager les hommages extérieurs.

Elle traversa le jardin du palais dans une voiture à huit chevaux, ayant à ses côtés les princesses, sœurs et belles-sœurs de Napoléon ; sa voiture était suivie de trois autres, occupées par les dames du palais, le premier chambellan et le premier écuyer.

Le bruit du canon annonça la marche de l'empereur. Il était à cheval entouré de ses maréchaux, des colonels-généraux de sa garde, des grands-officiers de la couronne, et de ses aides-de-camp.

Noble cortège dont chaque personnage rappelait une victoire ou un acte d'héroïsme ! La marche était ouverte par les chasseurs de la garde impériale, et fermée par les grenadiers.

M. de Ségur, grand-maître des cérémonies, commandait les manœuvres de l'étiquette : ce fut lui qui reçut l'empereur sur le seuil des Invalides conjointement avec le gouverneur de l'hôtel.

Au même lieu prirent rang dans le cortège les grands dignitaires, les ministres et ceux des grands-officiers de l'empire qui n'étaient pas venus à cheval, les membres du grand conseil, le grand-chancelier et le grand-trésorier de la Légion-d'Honneur.

Le cardinal de Belley, archevêque de Paris, suivi de tout son clergé, reçut l'empereur à son entrée dans l'église, et lui présenta l'encens et l'eau bénite.

Le clergé le conduisit processionnellement, sous le dais, jusqu'au trône impérial, au son d'une musique militaire.

Un immense amphithéâtre était occupé par sept cents invalides et deux cents élèves de l'école polytechnique. Les grands-officiers, et membres de la Légion étaient rangés dans la nef.

Pendant la messe, dite par le cardinal, il n'y eut pas beaucoup de recueillement. Ni l'auditoire, ni le but de la réunion n'y prêtaient. On n'était d'ailleurs occupé que de l'empereur : c'était vers lui que se portaient toutes les ferveurs ; et dans ce temple guerrier, il semblait le Dieu du sanctuaire.

Aussi, lorsqu'après l'appel des grands-officiers fait par le grand-chancelier de la légion, Napoléon se couvrit, comme le faisaient les anciens rois de France dans les lits de justice, il se fit un silence solennel, et chacun attendit, dans un recueillement religieux, les paroles qui allaient sortir de sa bouche.

D'une voix forte et animée, il prononça la formule du serment, en interpellant les commandants, les officiers et les légionnaires.

Tous debout, la main levée, s'écrièrent à la fois : *Je le jure*, et à cette exclamation ils ajoutèrent celle de *vive l'empereur !* avec un enthousiasme impossible à décrire. Tous les assistants répétèrent spontanément le même cri. Napoléon fut très-sensible à ces éclatants témoignages de dévouement, qui alors étaient sincères.

A la fin de la messe, les décorations furent déposées au pied du trône, dans un bassin d'or, et les membres de la Légion, appelés par le grand-chancelier successivement dans l'ordre de leurs grades, vinrent recevoir la croix des mains de l'empereur.

Ce fut quelque chose d'imposant que de voir tous les genres de talent appelés ensemble à recevoir un hommage public ; toutes les fonctions, toutes les gloires étaient convoquées au pied du trône ; l'élite de la nation était là, dignement représentée, dignement récompensée, les soldats mêlés avec les généraux, les magistrats avec les artistes, les savants avec les administrateurs.

Plusieurs fois les spectateurs firent éclater leurs émotions et leurs sentiments joyeux par des acclamations répétées. Cette fête du mérite fut véritablement pleine d'ivresse en même temps que de solennité. Le soir, les illuminations et les fêtes associèrent toute la population à cette auguste cérémonie.

Avant de sortir des Invalides, Napoléon avait annoncé qu'il irait lui-même distribuer les décorations de la Légion-d'Honneur à l'armée réunie au camp de Boulogne. Il se hâta de réaliser sa promesse.

Les soldats auxquels on avait annoncé sa prochaine venue s'apprêtaient à lui faire une réception solennelle, lorsqu'au milieu de leurs préparatifs, ils apprirent qu'il était sur le port, parmi les ouvriers, occupé à examiner les travaux.

Parti le 18 de Saint-Cloud, il se trouvait le 19 au centre de son armée, et sans prendre un instant de repos, il parcourait les chantiers, visitait les arsenaux, et donnait une nouvelle impulsion et une ardeur nouvelle à tous ceux que rassemblait dans ce vaste entrepôt de guerre sa merveilleuse activité.

Une noble émulation régnait entre les commandants des divers camps ; leur zèle se communiquait à ceux qui les entouraient ; soldats et ouvriers rivalisaient entr'eux pour obtenir l'approbation de leurs chefs.

Dix mois auparavant, les terrains où étaient assis les camps de l'armée n'offraient aux regards que des plaines arides, des eaux stagnantes et une longue chaîne de dunes stériles.

Maintenant s'étendaient en avenues régulières des tentes élégantes ou de solides baraques. Au centre des constructions, s'élevaient tantôt en colonnes, tantôt en pyramides, des monuments de gazon surmontés du buste de l'empereur, ornés de drapeaux et de pavillons et entourés de fleurs. Des canaux d'écoulement préservaient les camps de l'humidité, et de larges chaussées facilitaient les communications avec les villages voisins.

En voyant l'empereur au milieu d'eux, les soldats crurent que le moment était venu de faire voile pour l'Angleterre. Mais toutes les dispositions de Napoléon n'étaient pas encore prises.

Toutefois il était bien-aise de se présenter à ses soldats revêtu de sa nouvelle dignité, et de préparer dignement leurs esprits à cette grande entreprise par un hommage solennel offert à la bravoure. Le 15 août, anniversaire de sa naissance, fut choisi pour la distribution des décorations aux légionnaires.

Cette cérémonie se fit avec une pompe bien calculée pour faire impression. Non loin de la tour de César quatre-vingt mille hommes

des camps de Boulogne et de Montreuil furent réunis sous les ordres du maréchal Soult.

La plaine en cet endroit présente un vaste amphithéâtre de forme circulaire ; au centre s'élève un tertre carré de cent pieds d'étendue qui domine tout le terrain : sur cette hauteur fut placé le trône impérial ; c'était un siège en fer de forme gothique, qu'on assurait avoir appartenu à Dagobert.

Napoléon y prit place, entouré des ministres, des maréchaux, des amiraux et des grands-officiers de la couronne. Sur les marches du trône se tenaient les aides de camp de l'empereur.

Des adjudants-généraux portaient les casques et les boucliers de Duguesclin et de Bayard, dans lesquels étaient déposées les décorations. Derrière le trône s'élevait un vaste trophée d'armes, composé d'armures et de drapeaux pris dans diverses batailles, et surmonté d'une immense couronne de lauriers d'or, sur laquelle s'agitaient des queues de pachas et les guidons des Mamelucks.

Le front de l'armée rangée au fond de l'amphithéâtre, présentait un grand demi-cercle, dont les rayons, formés par les régiments disposés en colonnes, venient aboutir au centre brillant où s'élevait le trône impérial.

En avant de l'armée, les légionnaires, glorieuse élite de tant de braves, se tenaient par pelotons à la tête des colonnes auxquelles ils appartenaient, et dont ils étaient séparés par les drapeaux de leurs corps.

Midi sonne ; le tambour bat ; le canon retentit ; l'empereur monte sur son trône.

Aux premières agitations de l'enthousiasme succède un solennel silence ; le grand chancelier prononce un discours d'apparat.

Dès qu'il a terminé, un roulement général de tous les tambours appelle les légionnaires à prêter serment ; ils s'avancent avec leurs drapeaux au milieu de l'arène.

Napoléon, debout, prononce la formule du serment ; puis après avoir reçu leur réponse, il s'écrie d'une voix forte :

— Et vous, soldats, vous jurez de défendre au péril de votre vie l'honneur du nom français, votre patrie, votre empereur !

Aussitôt une acclamation immense, unanime, lui répond. « Nous le jurons ! » s'écrie à la fois l'armée entière, et tous les soldats, dans

leur exaltation, élèvent leurs bonnets et leurs chapeaux au bout de leurs baïonnettes, en criant : Vive l'empereur ! »

Celui auquel s'adressait ces glorieux hommages pouvait à bon droit en être fier. Aussi Napoléon, la figure radieuse et l'œil éince-lant, semblait-il partager l'énevirement des troupes.

C'était surtout dans ces fêtes militaires qu'il trouvait la récompense de ses travaux, au milieu de ces soldats qu'il avait inspirés de son génie et qui avaient édifié le monument de ses grandeurs.

Les décorations furent distribuées au son de la musique militaire, qu'interrompaient par intervalles le bruit de mille tambours et le feu roulant de trente batteries.

Rien ne saurait peindre la grandeur pittoresque du pompeux spectacle qui se déployait.

D'épais nuages de fumée, tantôt roulant en sphères blanchâtres, tantôt s'élevant en légères spirales, remplissaient la plaine et glissaient à travers les bataillons, donnant à tous leurs mouvements quelque chose de solennel et de mystérieux ; l'éclat des armes, des casques, des cuirasses se reflétait au loin ; les drapeaux tourmentés par un fort vent d'ouest, s'agitaient avec bruit, et dans cette masse imposante d'hommes et de chevaux, il y avait comme un concert d'enthousiasme qui semblait raconter toutes les victoires passées de Napoléon et lui annoncer des victoires nouvelles.

Un incident inattendu vint couronner dignement cette imposante cérémonie. Au moment même où elle s'achevait, la flottille du Havre forte de quarante-sept voiles, entra dans le port de Boulogne ; l'armée entière la salua de ses acclamations, auxquelles se joignirent les salves de l'artillerie.

Ensuite commencèrent les jeux et les divertissements préparés pour la troupe ; des danses, des joutes, des exercices de tous genres, des distributions de vin et de vivres aux soldats, des banquets servis aux légionnaires, prolongèrent la fête jusqu'à la nuit.

La journée se termina par un immense feu d'artifice tiré sur la côte, à la suite duquel quinze mille hommes rangés en bataille exécutèrent un feu de file avec des cartouches à étoiles.

Les feux de ces colonnes lumineuses répandirent sur le rivage et sur les eaux un si vif éclat, que les Anglais l'aperçurent de la côte

opposée, et s'imaginèrent un instant qu'un vaste incendie consumait la flottille de Boulogne.

Cette belle journée laissa dans l'esprit du soldat de profonds souvenirs, lesquels ne devaient pas peu contribuer aux beaux faits d'armes qui allaient bientôt s'accomplir loin des rivages qu'on lui montrait alors comme but de ses exploits.

Napoléon au camp de Boulogne semblait prendre plaisir à surexciter l'ardeur de ses soldats. Toujours au milieu d'eux, faisant de continuelles revues, présidant à leurs jeux et à leurs travaux, tantôt leur témoignant la familiarité d'un camarade, tantôt se montrant avec toute la majesté du souverain, il s'emparait de leur esprit sous toutes les formes et s'assurait un dévouement absolu par tous les prestiges du pouvoir et de l'intelligence.

Il savait d'ailleurs se mêler à propos aux dangers, de manière à séduire même les marins qui ne l'avaient pas encore vu au milieu d'eux.

Un jour qu'il faisait manœuvrer sous ses yeux dans la rade de Boulogne une flottille de chaloupes canonnières, elle fut tout à coup assaillie par la croisière anglaise, forte de quatorze vaisseaux.

Napoléon s'embarqua aussitôt dans une péniche avec l'amiral Bruix et se montra sur la première ligne du combat.

L'action fut très-vive ; mais les Français, excités par la présence de l'empereur, contraignirent la flotte ennemie de s'éloigner après une canonnade de deux heures. Les matelots étaient enchantés d'avoir vu Napoléon se confier à leur élément avec tant de sang-froid, et diriger l'attaque comme un vieux marin.

Le lendemain de cette action navale, Napoléon partit de Boulogne pour aller visiter les quatre départements de la rive gauche du Rhin.

A Aix-la-Chapelle, où l'attendait Joséphine, il retrouva les souvenirs de Charlemagne, et la flatterie ne manqua pas de faire les rapprochements qui pouvaient charmer le nouvel empereur d'Occident.

Ce fut pendant son séjour à Mayence, qu'obéissant à la malheureuse idée d'imiter son illustre devancier, il fit faire les premières ouvertures au Saint-Siège, afin de déterminer le pape à venir le sacrer à Paris.

A Aix-la-Chapelle, il eut la satisfaction de recevoir l'ambassadeur

d'Autriche qui venait enfin reconnaître son titre impérial et le féliciter sur son avènement au trône.

Ce n'était pas sans de longues négociations que cette reconnaissance avait été obtenue. La principale objection qu'avait fait entendre l'Autriche, c'est qu'en reconnaissant le titre impérial elle craignait de déchoir de son rang.

En effet, la dignité d'empereur d'Allemagne étant élective, elle pouvait sortir de la maison d'Autriche ; celle-ci, par conséquent, n'avait aucune certitude de conserver l'égalité avec le souverain de la France, à moins qu'elle n'adoptât pour ses états héréditaires le titre qu'avait pris Napoléon.

Celui-ci répondit que sans rien changer des rapports usités entre les cours de Vienne et de Versailles, si le chef de la maison d'Autriche prenait le titre d'empereur héréditaire, le gouvernement français serait le premier à le reconnaître.

En conséquence, le 10 août 1804, dans un grand conseil composé des archiducs, grands dignitaires et ministres, François II se proclama empereur d'Autriche, et annonça qu'il reconnaissait Napoléon comme empereur des Français.

La Russie protesta contre le changement de titre du chef de la maison d'Autriche ; mais prête à faire la guerre à la France, elle ménageait François II qu'elle espérait entraîner dans une nouvelle coalition.

Le roi de Suède avait également refusé de reconnaître la dignité impériale de la maison d'Autriche, parce que la cour de Vienne avait reconnu l'empereur des Français. Il devenait évident qu'un orage se formait dans le nord.

Une nouvelle occasion se présenta pour le gouvernement français de protester en faveur du droit des neutres. Par un ordre du conseil de l'amirauté britannique, en date du 9 août, tous les ports français, depuis Fécamp jusqu'à Ostende, furent déclarés en état de blocus.

On voulait priver la France de toute communication commerciale avec les autres peuples. Le *Moniteur* signala cette mesure comme attentatoire aux droits des neutres et au principe que le droit de blocus ne s'était jamais entendu que des places de guerre. Ainsi s'annonçait



cette série d'iniquités qui allaient naître de la domination exclusive des Anglais sur mer.

Au milieu de ses voyages, de ses occupations multipliées, des fêtes partout préparées sur son passage, Napoléon songeait sans cesse à l'expédition d'Angleterre. Il ne se dissimulait pas qu'il faudrait livrer dans la traversée un grand combat naval ; et, suivant la tactique qui lui avait si bien réussi sur terre, il cherchait les moyens de faire arriver sur un seul point toutes les forces maritimes dont la France pouvait disposer, et de pénétrer subitement dans la Manche, pendant que les escadres anglaises seraient dispersées sur les différentes mers.

— Je ne demande, disait-il, que la présence de la flotte pendant vingt-quatre heures.

Dirigeant les opérations conformément à cette idée, il fit, durant son séjour à Mayence, son plan de campagne maritime. Il fallait réunir les escadres au loin, afin de tromper la vigilance des croisières britanniques.

Le port de la Martinique fut assigné comme point de rendez-vous aux escadres de Toulon et de Rochefort, qui de là devaient venir à toutes voiles sur le Ferrol et ensuite sur Brest, pour y rallier les forces navales qui s'y trouvaient bloquées.

Au reste, on ne se bornait pas à une simple course maritime ; les escadres sur leur passage devaient ravitailler les colonies de la France et de la Hollande, et ravager les possessions anglaises.

NAPOLEON



L. OPDEBEEK — EDITEUR — ANVERS

PAUL BELETTE

NAPOLÉON

SA VIE, SES GUERRES

5° EDITION



L. OPDEBEEK

— ÉDITEUR —

ANVERS